

## Nouveau succès dans les Ardennes



Après la ville de Charleville-Mézières, la Communauté de Communes Ardennes Rives de Meuse a décidé de confier au groupe Urbaser, au travers de sa filiale Urbaser Environnement, la gestion de sa collecte des déchets ménagers et assimilés.

Située au nord du département des Ardennes, la Communauté de Communes Ardennes Rives de Meuse, présidée par Monsieur Bernard DEKENS, regroupe près de 25 000 habitants répartis sur 17 communes.

Conclu pour une durée de 4 ans, ce contrat représente un montant de plus de 4 millions d'euros et porte à la fois sur la collecte en porte à porte des dé-

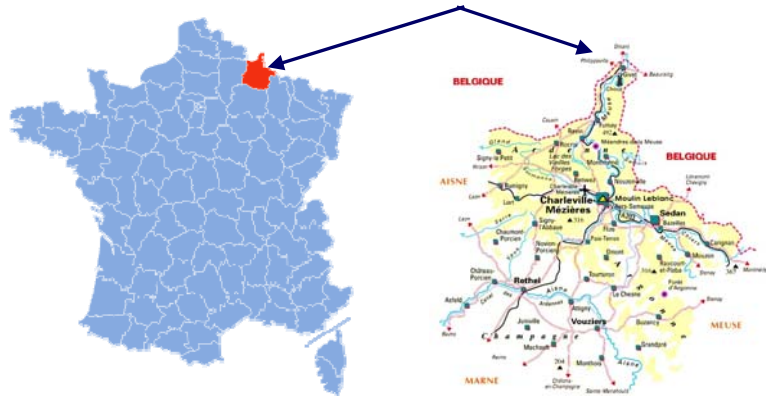
chets ménagers résiduels, la collecte sélective et la collecte du verre.

Ce service sera assuré à partir du 1<sup>er</sup> février 2011 par une quinzaine de personnes, reprises du précédent exploitant VEOLIA.

Ce nouveau centre d'exploitation sera géré par le directeur du centre d'exploitation de Charleville-Mézières et

bénéficiera de 5 bennes de collecte neuves qui seront équipées d'une motorisation à la norme Euro 5, ainsi que d'un système de géo-localisation.

Grâce à ce nouveau contrat, la position d'Urbaser Environnement est renforcée sur le département des Ardennes.



## Le bioréacteur est arrivé depuis l'Italie à Chalosse

Il aura fallu trois convois exceptionnels, depuis l'Italie, pour que le bioréacteur destiné à notre futur centre de compostage de Chalosse arrive à Caupenne.



Ainsi, les trois différents éléments du tube sont sur site depuis le début du mois.



Le montage a commencé : les châssis des galets porteurs ont été réalisés et les tronçons de virole ont été mis en place.



Coté génie-civil, les massifs sous tube ainsi que les voiles des boxes maturation et fermentation ont été réalisés.

Les zones contre voile ont été remblayées, rendant l'ensemble de l'intérieur du bâtiment accessible pour le montage des équipements de la chaîne de tri qui devrait intervenir début novembre.



Les travaux de la zone fosse de réception, du bâtiment de stockage compost et du biofiltre seront entrepris début décembre dans la perspective de l'intervention du charpentier.



## Rencontre avec Julien GIRARD, Directeur juridique d'Urbaser Environnement



Titulaire d'un DEA en droit de l'environnement à Paris I et d'un Mastère en Ingénierie et Gestion de l'Environnement à l'Ecole des Mines de

Paris, Julien GIRARD a passé un doctorat traitant de l'encadrement de l'engagement volontaire des entreprises.

Suite à plusieurs expériences au sein de divers cabinets d'avocats et chez Veolia Environnement, Julien a rejoint Urbaser Environnement en juillet 2009 au poste de Directeur juridique.

**Selon vous, qu'implique la fonction de Directeur juridique dans une société telle qu'Urbaser Environnement ?**

Le rôle du directeur juridique est multiple : il englobe la diffusion d'une culture juridique interne, la résolution des questions de droit qui se posent à l'entreprise, le rôle de conseil de la Direction générale ou encore la gestion des

relations avec les cabinets d'avocats extérieurs.

Ma responsabilité, au-delà de la réponse aux problématiques qui se posent et de la gestion des contentieux et des négociations en cours, est de me tenir informé de l'évolution des relations que notre entreprise entretient avec ses clients publics et ses différents partenaires.

Dans ce cadre, il est incontournable d'assurer un lien étroit et constant avec les autres entités de l'entreprise, dont les opérationnels, bien entendu, mais aussi la DRH, la DAF ou la Direction des achats.

Une interconnexion solide entre l'entité de droit et le cœur de métier d'Urbaser Environnement est la pierre angulaire de mon travail. Je pense notamment à la gestion du droit des sociétés et de la fiscalité (avec la DAF) et bien entendu à une coopération de tous les instants avec les hommes de terrain.

**La Direction juridique vient de se renforcer, avec l'arrivée de Guillaume Toubas. Comment envisagez-vous l'évolution du service juridique dans l'entreprise ?**

Si, aujourd'hui, Urbaser Environnement externalise une part de son activité juridique, l'objectif est une internalisation accrue, d'où la nécessité de développer la Direction juridique : Guillaume Toubas est arrivé au début du mois d'octobre, avec, pour objectif, la prise en charge d'une partie de la gestion des contentieux en collaboration avec nos conseils et le droit des sociétés.

Notre entreprise connaissant un développement exponentiel, les risques juridiques augmentent en conséquence. Ainsi, il est évident que la composition de la Direction juridique devra s'adapter avec pour principaux objectifs la gestion des risques, la prévention des contentieux et la défense de notre entreprise.

## Le site Canopia en ligne

Nous avons le plaisir de vous annoncer que le futur pôle de valorisation des déchets ménagers de Bayonne a son site internet.

Nous vous invitons à découvrir [www.canopia.info](http://www.canopia.info), véritable mine d'informations et d'illustrations avec notamment une visite virtuelle du site sous forme de vidéo.



## Route du Rhum 2010



Urbaser Environnement vient de signer avec Christine Monlouis, pour sa première participation à la Route du Rhum, une convention de partenariat de trois ans.

Ce partenariat est révélateur des valeurs auxquelles Urbaser Environnement est attaché tant sur le plan des valeurs sportives que véhiculent la voile que sur le message que porte Christine Monlouis sur la protection de l'environnement.

Première femme antillaise à participer à la route du Rhum, Christine Monlouis prendra donc le départ à bord de son monocoque "Un monde bleu, tout en vert..." le 31 Octobre prochain à St-Malo.



Toute l'équipe d'Urbaser Environnement supporte Christine Monlouis dans son défi.